



MAIRIE DE **ROMAGNY**  
B.P. 24 - 50140

COMMUNE de ROMAGNY  
50140 ROMAGNY - MANCHE

---

## COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Séance du : 26/01/2011

Compte rendu de la séance :

### 1° DELIBERATIONS

- Prélèvement automatique

Le Conseil Municipal accepte d'annuler et de remplacer la délibération en date du 07 juillet 2010 concernant la mise en place du prélèvement automatique.

Le Conseil Municipal autorise le prélèvement automatique pour tous les paiements concernant le budget communal et les budgets annexes.

Le prélèvement donne lieu, de manière systématique, à la perception d'une commission interbancaire de 0,122€ HT par prélèvement présenté et de 0,76€ HT par prélèvement rejeté.

- Photocopieur de la Mairie

Le Conseil Municipal accepte la location d'un photocopieur couleur de marque Xerox. Le loyer est d'un montant de 564€ HT par trimestre pour une durée de 21 trimestres.

- Accessibilité

Le Conseil Municipal accepte le nouveau périmètre pour la mise en accessibilité :

- Carrefour RD 133 / Chemin des Charbonnelais
- Carrefour Rue des Réages / RD 493
- Lotissement la Source (en cours de viabilisation) / Lotissement le Marronnier
- RD 46 / Rond Point école
- Carrefour RD 46 / RD 133
- RD 133 jusqu'au panneau de sortie d'agglomération (direction MORTAIN)
- Parking de la Mairie sur VC 101
- La Bouteillère (VC 101) / Terrain de Football
- Carrefour RD 133 / RD 46
- Le Champ Fermin

## **2° DEVIS**

### *- Gardiennage de l'église*

Suite à la réception de la Préfecture en date du 25 janvier 2011 concernant l'indemnité de gardiennage des églises. Le Conseil Municipal accepte de verser l'indemnité d'un montant de 119.55€ pour un gardien ne résidant pas dans la commune.

### *- Travaux sur toiture de la Mairie*

Suite à la réception de devis concernant des travaux sur la toiture de la Mairie suite à une fuite d'eau, le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise Rémi PASQUER de Saint Clément d'un montant de 3900.93€ HT soit 4665.51€ TTC

## **3° COMPTE RENDU DE LA COMMISSION VOIRIE**

Lecture du compte rendu de la commission voirie qui s'est réunie le 19 janvier 2011 afin de déterminer les voies et chemins à restaurer.

#### 4° SUBVENTIONS 2011

<b>Associations locales</b>	<b>2011</b>
Association des Parents d'élèves	4 000,00 €
Société de Chasse "La Bécassine"	300,00 €
CATM et AC	300,00 €
" Les Trois Coups"	600,00 €
Club du 3ème Age	630,00 €
Club du 3ème Age section informatique	0,00 €
"La Romagnaise"	450,00 €
CLAR	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 280,00 €</b>

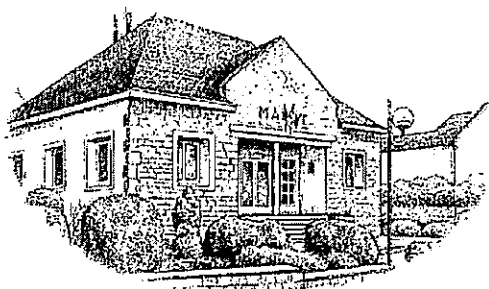
<b>Associations extérieures</b>	<b>2011</b>
AF Myopathie (Téléthon)	150,00 €
Donneur de sang	150,00 €
Comice Agricole	200,00 €
Aumônerie Collège + Lycée	100,00 €
Secours catholique	100,00 €
Maison Familiale de Mortain	100,00 €
Les Sax du mortainais	100,00 €
Centre anti cancéreux -Saint Lô	250,00 €
AIDER	150,00 €
Croix rouge -Comité de Mortain	100,00 €
Association Prévention routière	100,00 €
Amicale des chasseurs de Mortain	30,00 €
Mutame Normandie	700,00 €
"Age d'or" Hôpital de Mortain	400,00 €
Point de départ	100,00 €
RASED	180,00 €
APE Collège + Lycée MORTAIN	200,00 €
France Alzheimer	100,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 110,00 €</b>

<b>DIVERS</b>	<b>2011</b>
Autres	1 500,00 €
CCAS	1 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 500,00 €</b>

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 890,00 €</b>
----------------------	--------------------



Le Maire  
A. BOUILLAULT



MAIRIE DE **ROMAGNY**

B.P. 24 - 50140

COMMUNE de ROMAGNY

50140 ROMAGNY - MANCHE

---

## COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Séance du : 24/02/2011

### Compte rendu de la séance :

#### 1° CESSION DE BAIL

Suite à la signature de l'acte de vente du Salon de coiffure avec Monsieur et Madame LECHANOINE en date du 28 février 2011, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la cession du bail commercial concernant cet immeuble.

#### 2° LOTISSEMENT LA SOURCE : AUTORISATION DU MAIRE POUR SIGNER LES ACTES LIÉS A CE LOTISSEMENT

Suite à une demande d'un particulier pour acheter un terrain au Lotissement la Source, Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes liés au Lotissement (Promesse de vente, compromis de vente, acte de vente...)

#### 4° QUESTIONS DIVERSES

- Presbytère: suite à la réception de devis concernant le remplacement de menuiserie et des travaux d'isolation, l'entreprise BAUGE a été retenu pour un montant de 8765.65€ HT soit 9247.76€ TTC

- Ecole: suite à la reception de devis concernant la fourniture et la pose d'une rampe d'escalier, l'entreprise BAUGE a été retenu pour un montant de 360.30€ HT soit 430.92€ TTC.
- Modification du Règlement du POS: Monsieur LABROSSE, commissaire enquêteur sera présent à la Mairie le lundi 7 mars de 10h à 12h, le mercredi 16 mars de 14h à 16h et le mardi 5 avril de 10h à 12h.
- Naissance le 05 février 2011 à Vire de Théo HARDER de Monsieur Dwayne HARDER et de Madame Valérie JOUENNE domiciliés "Le Moulin"
- Naissance le 20 février 2011 à Fougères de Sacha POTEVIN de Monsieur POTEVIN Sébastien et de Madame COUGE Emilie domiciliés "Le Bourg"



Le Maire,  
A BOUILLAULT